

Associé correspondant national (1850-1889)

François-Joseph Régnier est né le 3 mai 1808 à Langres, fils de Claude-Jean-Baptiste-Marcelin Régnier, contrôleur général des droits réunis, et de Marguerite-Sophie feytou. À l'époque où il a été recruté comme associé correspondant, le 5 décembre 1850, il était juge de paix à Blâmont. Il s'était fait connaître par un *Tableau de la Ville éternelle*, une *Chronique de l'abbaye d'Einsiedeln*, un *Mémoire sur le maintien de la musique à l'église*, avant d'offrir à l'académie un gros ouvrage sur *l'Orgue*, qui a fait l'objet d'une analyse détaillée. Les deux premières parties sont techniques, elles traitent de la construction de l'instrument et de sa mise en œuvre ; la troisième partie intéresse tous les artistes, puisqu'il y compare le piano et l'orgue, et évoque la nature des morceaux qui y sont joués. C'est comme musicien qu'il a été admis à l'académie. Mais quelques années plus tard, il est devenu l'abbé Joseph Régnier, après avoir été ordonné par l'archevêque de Reims le 18 décembre 1858. Cette vocation tardive avait eu en fait des racines profondes : ayant étudié au collège royal de Dijon, il avait été très lié avec la famille Lacordaire ; il y avait été le condisciple du plus jeune frère d'Henri Lacordaire, qui lui-même avait été le condisciple du frère aîné de Joseph Régnier au collège et à l'école de droit. Joseph Régnier était d'ailleurs entré après ses études secondaires au séminaire d'Issy, mais il avait dû le quitter pour raisons de santé. C'est alors seulement qu'il s'était tourné vers la musique et vers le droit.

Chanoine de Reims, de Saint-Dié puis de Nancy en 1877, devenu prélat romain à la fin de sa vie, il est mort à Nancy le 28 octobre 1889. [Jean-claude Bonnefont]

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier de l'abbé Régnier ; Le baron Paul DIGOT, *Les contemporains de Nancy pour 1883*, Nancy, Sidot, 1882, p. 45 ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1889), p. xcvi-xcvi ; *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy* (1850), p. cxxxv-cxxxvi.